

du 29 Juillet 1970
portant nomination de conseiller
technique au Ministère de l'Economie
et du Plan

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil
Présidentiel ;
VU l'Ordonnance n°70-34/CP du 7 Mai 1970, portant charte
du Conseil Présidentiel ;
VU la Loi n°65-20 du 23 Juin 1965, fixant les règles rela-
tives à l'organisation générale de l'Administration
Publique ;
VU le Décret n°70-81/CP du 7 Mai 1970, portant formation
du Gouvernement ;
VU le Décret n°70-83/CP/SGG du 11 Mai 1970, fixant la
composition des Cabinets présidentiels et ministériels ;
VU le Décret n°41/PC/SGG du 16 avril 1964, fixant la liste
des emplois ou charges pour lesquels la nomination est
laissée à la discrétion du Gouvernement ;
VU le Décret n°70-85/CP du 11 mai 1970, fixant les rémuné-
rations, les indemnités et les prestations en nature
allouées aux membres des Cabinets des Présidents, du
Président de la Cour Suprême et des ministres ;
Sur proposition du Ministre de l'Economie et du Plan,

D E C R E T E :

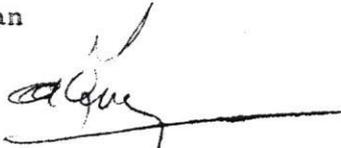
ARTICLE 1er.- Monsieur HOUNKPODOTE Hilaire, Magistrat, Conseiller
à la Cour d'Appel de COTONOU, est nommé Conseiller Technique du
Ministre de l'Economie et du Plan.

ARTICLE 2.- Le présent décret qui aura effet à compter de la date
de prise de service de l'intéressé, sera publié et communiqué
partout où besoin sera. -

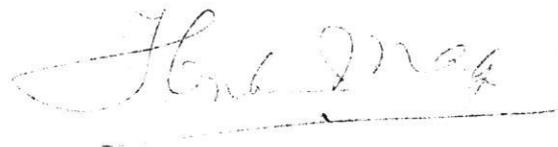
Fait à COTONOU, le 29 juillet 1970

Par le Président du Conseil
Présidentiel, Chef de l'Etat
Chef du Gouvernement

Le Ministre de l'Economie et
du Plan

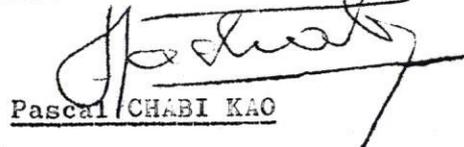


Me Joseph KEKE



Hubert MAGA

Le Ministre des Finances



Pascal CHABI KAO

AMPLIATIONS :

PCP 6- CS 6- CES 5- Ministères 11
NCP 4- SGG 4- DI 8- DB-DC-CF-Solde-
IGF 5- Trésor 4-Intéressé 1- DFP 4-
s/dtions 6- SGPM- IAA- DCCT- DN-
JORD-Gde Chanc.6 DEP-DGAJL-Dtion
Stant. 6